

1 p 150 m / 26  
BIBLIOTHÈQUE  
LYON  
SALON-REINACH

# REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

S. REINACH

LA COMMISSION DE TOPOGRAPHIE

et le Dictionnaire archéologique de la Gaule

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE (VI<sup>e</sup>)

1915

Tous droits réservés.

Bibliothèque Maison de l'Orient



072919

150m/26

Tr



## VARIÉTÉS

---

### La Commission de Topographie et le Dictionnaire archéologique de la Gaule.

Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique*, va recommencer de paraître, après une interruption de trente-sept ans. Le 18 juillet 1915, j'ai signé, avec MM. Espérandieu et Jullian, le *bon à tirer* des feuilles 17-20 du tome II, déjà revêtues, depuis janvier 1902, du *bon à tirer* de M. Émile Cartailhac, mais revisées à nouveau — revisées, non pas complétées — par les commissaires de la publication.

Il me semble utile de résumer ici l'histoire déjà longue de cette entreprise, ne fût-ce que pour faire comprendre exactement ce que sa continuation permet d'attendre et le caractère inévitablement imparfait de ce travail.

Déjà, dans la *Revue celtique* de 1898 (p. 301-303), aidé des souvenirs d'Alexandre Bertrand, j'ai donné un bref historique du *Dictionnaire*. Je le reproduis ici, avant de le compléter par des indications qui sont venues depuis à ma connaissance et surtout par celles que M. Émile Cartailhac m'a fournies.

COMMISSION DE TOPOGRAPHIE DES GAULES<sup>1</sup>. — En juillet 1838<sup>2</sup>, Napoléon III institua cette Commission « à l'effet d'étudier la géographie, l'histoire et l'archéologie nationale jusqu'à l'avènement de Charlemagne ». Saulcy en fut nommé président, Maury, secrétaire ; M. Bertrand, alors professeur à Rennes, fut appelé à Paris pour en faire partie, sur la demande adressée par Saulcy au ministre Rouland. En 1858 et en 1859, la Commission se réunit plusieurs fois par semaine au Ministère, quelquefois sous la présidence du ministre ; elle eut aussi, aux Tuileries, plusieurs conférences avec l'Empereur. On travaillait alors à la Carte de la Gaule sous le proconsulat de César ; les voyages nécessités par ce travail étaient faits par MM. Bertrand et Creuly. En 1860, quand l'Empereur eut décidé les fouilles d'Alise, c'est Creuly qui en prépara l'exécution ; les fouilles furent conduites, sous la direction de Saulcy, par Creuly, M. Bertrand et un agent-voyer. A partir du 4<sup>er</sup> septembre 1862, elles furent confiées au colonel Stoffel, officier d'ordonnance de l'Empereur ; peu de jours après, on découvrait le célèbre vase d'argent aujourd'hui au musée de Saint-Germain.

La Commission consignait ses indications sur les cartes de Cassini et de l'État-

---

1. Cf. *Revue celtique*, t. II, p. 504 ; t. IV, p. 312.

2. Exactement : le 17 juillet.

Major; Chartier, dessinateur en retraite du dépôt de la Guerre, dressait les cartes, que gravait Erhard et que tirait l'Imprimerie Nationale. Le premier résultat a été la carte de la Gaule au 1.600.000<sup>e</sup>, dont il existe deux exemplaires à Saint-Germain. Cette carte ayant été présentée à l'Empereur, M<sup>me</sup> Cornu fit savoir à la Commission que l'Empereur ne l'acceptait pas, parce qu'il n'était pas d'accord avec elle sur le tracé des campagnes de César. La Commission s'était refusée, en effet, à placer Genabum à Gien et Uxellodunum au Puy d'Issolu. Ainsi désavouée par l'Empereur, la Commission cessa de s'occuper des campagnes de César et tourna son activité vers la géographie historique de la Gaule (carte des voies romaines, des bornes milliaires). Elle travailla aussi au *Dictionnaire de la Gaule* (époque celtique), pour lequel furent préparées les cartes des cavernes habitées et des dolmens. On projetait même alors de publier deux autres dictionnaires, l'un pour la Gaule romaine et l'autre pour la Gaule mérovingienne<sup>1</sup>.

Après 1870, on maintint la Commission et son budget de 20 000 francs. Maury n'était plus secrétaire depuis 1865 et avait été remplacé par A. de Barthélemy, secrétaire adjoint; M. Bertrand était second secrétaire. Une Sous-Commission (Saulcy, Chabouillet, Barthélemy, Muret) était chargée de la Carte et du Catalogue des monnaies gauloises, pour lequel Ch. Robert avait fourni les dessins. Vers 1876, Saulcy ne venant plus aux séances, la Commission était un peu désorganisée. M. X. Charmes nomma E. Desjardins président, et y introduisit M. Léon Renier. Le Dictionnaire avançait lentement et plusieurs membres de la Commission ne faisaient plus rien. Le 20 janvier 1880, la Commission fut remplacée par une *Commission de géographie historique de l'ancienne France* avec Henri Martin pour président, MM. Bertrand et de Barthélemy pour secrétaires; enfin, en 1885, on créa la section de Géographie du Comité qui devait continuer le travail, mais à laquelle on n'accorda pas de budget. L'achèvement du Dictionnaire, arrêté à la lettre L, a été entrepris depuis (1894) par M. E. Cartailhac, qui doit aussi donner une édition de l'Atlas, pour lequel on a gravé de très belles planches dont beaucoup n'ont jamais été publiées.

Le tome I du *Dictionnaire* (lettres A-G), tiré à 1.000 exemplaires, a paru en 1875; la première livraison avait vu le jour en 1869. Le premier fascicule du tome II (p. 1-96) parut en 1878<sup>2</sup>, à l'occasion de l'Exposition Universelle, où la Commission des Gaules avait envoyé divers documents pour attester son activité alors défaillante; le texte entier de la lettre H avait été fourni par G. de Mortillet en 1876. Depuis cette époque, on a tiré, mais non distribué, les p. 97-128, comprenant la fin de l'article *Ligures* (par Alexandre Bertrand) jusqu'à l'article *Lyssach*. En avril 1915, il existait en outre, à l'Imprimerie Nationale : 1<sup>o</sup> des épreuves en pages des mots *Lyssach* à *Naillat*; 2<sup>o</sup> des épreuves en placards des mots *Nantré* à *Oze* (le texte des lettres M et N rédigé

1. Les dossiers de la Commission renferment des lettres de plusieurs ministres remerciant le sénateur C. de Saulcy, en 1865, de l'envoi de la carte de la Gaule au <sup>v</sup>e siècle; il en avait donc été tiré des épreuves. — 1915.

2. Desjardins écrivait en 1876 (*Géogr. de la Gaule Romaine*, t. 1, p. 50) : « Nous avons à peine à nous occuper des travaux de la Commission de la carte des Gaules, qui sont presque tous en cours d'exécution. La carte du proconsulat de César n'a été distribuée que comme épreuve; celles des itinéraires avec les provinces a été donnée comme « travail provisoire ». Le *Dictionnaire archéologique* n'en est qu'à la lettre C. »

par M. Cartailhac). La suite et la fin étaient constituées par les fiches manuscrites de M. Cartailhac, qui ont été concentrées, en 1915, au Musée de Saint-Germain, grâce à l'obligeance de l'auteur, qui les a soumises, avec un zèle désintéressé, à une dernière révision.

Les cuivres gravés pour les planches ont été longtemps déposés au Musée de Saint-Germain qui, en mai 1889, les a remis, par ordre de M. Liard, à l'Imprimerie Nationale. Les planches tirées ont été reliées à Saint-Germain et pourvues d'une numérotation provisoire. Ce Musée possède, en outre, quatre volumes reliés de dessins aux deux crayons exécutés par un artiste domicilié à Saint-Germain, feu Naudin, pour servir de modèles au graveur des planches. Voici la liste de ces dessins; ceux qui sont marqués d'un astérisque sont inédits.

## TOME I.

- |  |  |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Alluvions quaternaires; haches (<i>Dict.</i>, 4).</li> <li>2. Types de Moustier (<i>D.</i>, 5).</li> <li>3. Types de Solutré (<i>D.</i>, 6).</li> <li>4. Types de la Madeleine (<i>D.</i>, 7).</li> <li>5. Harpons, pointes ornées (<i>D.</i>, 1).</li> <li>6*. Harpons; dents perforées: os d'oiseau gravé.</li> <li>7*. Os gravés de l'époque quaternaire.</li> <li>8*. Os gravés de l'époque quaternaire.</li> <li>9*. Os sculptés de l'époque quaternaire.</li> <li>10*. Objets gravés de l'époque quaternaire.</li> <li>11*. Objets gravés de l'époque quaternaire.</li> <li>12*. Dolmen de Bayeux près Saumur.</li> <li>13*. Allées couvertes de Plouharnel.</li> <li>14*. Dolmen de la Justice à Presles; objets découverts.</li> <li>15*. Haches polies et gaines (<i>D.</i>, 15).</li> <li>16*. Objets de pierre polie (<i>D.</i>, 16).</li> <li>17*. Céramique des dolmens.</li> <li>18*. Céramique des dolmens.</li> <li>19*. Objets et parure en or (<i>D.</i>, 20).</li> <li>20*. Vase du trou du Frontal.</li> <li>21*, 22*, 23*. Casque de la Marne.</li> <li>23 bis*, 23 sez*. Vases de la Marne.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>7. Rasoirs de l'âge du bronze (<i>D.</i>, 39).</li> <li>8. Faucilles de l'âge du bronze (<i>D.</i>, 36).</li> <li>9. Objets divers, Vaudrevanges (<i>D.</i>, 40).</li> <li>10. Haches de bronze (<i>D.</i>, 31).</li> <li>11. Haches de bronze (<i>D.</i>, 30).</li> <li>12. Haches de bronze (<i>D.</i>, 32).</li> <li>12 bis*. Tumulus du Monceau-Laurent.</li> <li>13*. Vase de Dürkheim.</li> <li>14*. Vase de Weisskirchen.</li> <li>15*. Trépied de Dürkheim.</li> <li>16. Applique de Graeckwyl (<i>D.</i>, 45).</li> <li>17*. Vase de Graeckwyl.</li> <li>18. Vase du Han du Diable (<i>D.</i>, 60).</li> </ol> |
|--|--|

## TOME III.

- 1\*. Tumulus du Monceau Laurent.
2. Objets du tumulus de Sainte-Colombe (*D.*, 44).
3. Épées de fer (*D.*, 41).
- 4\*. Objets du tumulus de Magoy Lambert.
- 5\*. Bijoux en or de tumulus.
- 6\*. Torques et bracelets (*D.*, 42).
7. Plaques de bronze (*D.*, 43).

## TOME IV.

- 1\*. Tombe de la Marne et vases.
2. Statue du musée Calvet (*D.*, 54).
3. Boucliers de la Marne (*D.*, 53).
4. Détails de chars (*D.*, 52).
- 5\*. Objets divers, fibule, couteau, etc.
- 6\* Lances et javelots de fer.
- 7\*. Lances et javelots de fer (*D.*, 35).
- 8\*. Épées et poignards.
- 9\*. Épées et poignards (*D.*, 46).
- 10\*. Épées et poignards.
- 11\*. Couteaux.

## TOME II.

1. Épées de l'âge du bronze (*D.*, 33).
2. Épées de l'âge du bronze (*D.*, 34).
- 3\*. Épées de l'âge du bronze.
- 4\*. Couteaux de l'âge du bronze.
5. Bracelets de l'âge du bronze (*D.*, 38).
6. Bracelets de l'âge du bronze (*D.*, 37).

- |                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| 12. Chatnettes ( <i>D.</i> , 51). | 16. Torques et bracelets ( <i>D.</i> , 49). |
| 13. Fibules ( <i>D.</i> , 47).    | 17. Torques et bracelets ( <i>D.</i> , 49). |
| 14. Fibules ( <i>D.</i> , 48).    | 18. Rouelles ( <i>D.</i> , 61).             |
| 15*. Torques.                     | 19*-23*. Vases de la Marne.                 |

Je suis imparfaitement renseigné sur l'organisation du travail de la commission et la constitution de ses archives, fruit de l'activité de ses correspondants pendant une dizaine d'années. Les dossiers, qui étaient conservés au Musée de Saint-Germain et lui appartiennent, ont été prêtés, en juin 1895, à M. Cartailhac ; d'autres, beaucoup plus considérables, avaient été relégués dans une salle de débarras, au fond de la Cour de l'Institut, sur la rue Mazarine<sup>1</sup>, où M. Cartailhac en a fait le recensement. « Il y avait là, m'écrit-il, toute la masse énorme, en ordre chronologique, des communications faites aux Congrès des sociétés savantes depuis les débuts, beaucoup de dossiers intéressants, dessins, cartes et photographies, une foule de documents concernant la cartographie de la Gaule, les œuvres diverses de la Commission de Topographie, les procès-verbaux de la Commission de géographie, souvent précieux ». Tout cela a été trié par M. Cartailhac, qui a emporté à Toulouse les matériaux utiles à son travail, dont il me reste à parler. Mais je veux d'abord citer, dans l'ordre des dates, un petit nombre de textes, empruntés en partie à des correspondances, qui peuvent jeter quelque lumière sur l'histoire du *Dictionnaire* et le rôle que M. Émile Cartailhac, seul survivant de tant de collaborateurs, a joué dès l'abord dans sa rédaction.

*Moniteur*, 27 février 1859. Premier rapport à l'Empereur sur les travaux de la Commission.

*Ibid.*, 24 mars 1860. Article d'Alex. Bertrand sur le même sujet.

*Ibid.*, 25 novembre 1861. Deuxième rapport à l'Empereur. Il y est question des « procès-verbaux des délibérations rédigés avec une méthode et une clarté remarquable par M. Alex. Bertrand ». Ces procès-verbaux n'ont pas été retrouvés par M. Cartailhac.

*Ibid.*, 14 juin 1862. Article de Louis Moland sur la « Topographie des Gaules ».

*Le Temps*, 12 mars 1863. Curieux article de Vivien de Saint-Martin, conservé dans les dossiers de la Commission et dont il est intéressant de reproduire quelques passages :

« Au nombre des travaux auxiliaires qui se groupent autour de l'œuvre future de l'auguste historien, se place au premier rang l'élaboration d'une suite de cartes de la Gaule, prise à diverses époques depuis la conquête de César jusqu'à la fin de la première race. Une Commission a été formée à cet effet il y a trois ans et une première carte a été rédigée, représentant notre territoire et les peuples qui l'occupaient à l'époque de la conquête romaine. Naturellement de grands applaudissements ont été donnés à ce travail, dont l'éloge officiel s'est glissé jusque dans le tableau de la situation de l'Empire présenté au Corps législatif à l'ouverture de la session. Tout allait donc pour le mieux de ce côté lorsque s'est produit un incident, un événement devrais-je dire, qui est de nature à

1. Ce local et son contenu dépendaient de la direction de la bibliothèque Mazarine, non de l'Institut.

singulièrement modifier l'aspect des choses. Comme tout ce qui vient de haut lieu ne saurait être indifférent, nous devons enregistrer le fait, et nous nous hasarderons même à y joindre respectueusement quelques remarques.

L'Empereur, dans sa jeunesse, passa quelques années au gymnase d'Augshourg ; comme marque de souvenir, il fit envoyer l'an dernier à la bibliothèque de cet établissement quelques-uns des grands ouvrages que le gouvernement publie. A une lettre de remerciements qui lui fut adressée par le directeur du gymnase, l'Empereur a répondu par les lignes suivantes, que le *Moniteur* a reproduites :

*« Monsieur le Recteur, j'ai appris avec plaisir que le choix des ouvrages dont j'ai fait l'envoi a paru satisfaisant. Ceux qui se livrent à l'étude des antiquités pourront, je l'espère, les consulter avec fruit. Quant aux éloges que vous m'adressez au sujet de la Carte des Gaules, je ne saurais les accepter, parce que je suis complètement étranger aux travaux d'après lesquels elle a été dressée. D'ailleurs, sans contester en rien le mérite de ses auteurs, je ne donne pas mon entière approbation à leur œuvre, d'accord en cela avec les savants de l'Allemagne, qui y signalent des erreurs... »*

J'ignorais, pour mon compte, que la critique allemande se fût exercée sur la carte des Gaules : mais si l'on avait eu l'oreille aux observations dont elle a été chez nous l'objet, notamment lorsqu'une épreuve de la carte fut présentée, au moment de son apparition, à la Société de Géographie de Paris, on aurait vu que les savants français n'ont pas attendu l'opinion des étrangers pour exprimer la leur sur un travail qui se présente comme une œuvre nationale. Ce n'est pas ici qu'il conviendrait d'entrer dans les détails ; je me bornerai à quelques réflexions générales sur ce qu'il faut regarder, à mon avis, comme la cause principale de cet affligeant échec.

Cette cause, je la vois avant tout dans la méthode même de l'organisation du travail dont la carte est le fruit. La carte des Gaules est l'œuvre d'une commission officielle ; en d'autres termes, c'est une œuvre administrative. Or — et en ceci les exemples ne sont que trop nombreux —, jamais œuvre d'érudition administrative n'est née viable. Est-ce la faute des hommes ? Non, c'est la conséquence fatale du système. Je ne dirai pas, dans le cas actuel, qu'avec deux, trois, quatre archéologues on ne fait pas un géographe, pas plus qu'avec quatre géographes on ne ferait un archéologue ; j'estime hautement le savoir individuel de chacun des membres de la Commission, quoique la géographie pratique et critique n'ait été qu'un accessoire dans les travaux de ceux-là même qui s'y sont le plus appliqués. Je dis plus : j'admettrai que parmi les membres de la Commission il en est qui, *seuls*, eussent pu suffire honorablement à la tâche ; mais la puissance de leur aptitude s'est éternée dans le labeur collectif. Vouloir qu'une œuvre de critique et de combinaison, dont toutes les parties sont étroitement solidaires, se prépare et se mûrisse dans plusieurs esprits à la fois, dont chacun a sa spécialité réservée, que l'on croit pouvoir réunir et coordonner ensuite comme on ajuste les pièces séparées d'un jeu chinois, c'est tout simplement vouloir l'impossible. Avec un immense déploiement de moyens matériels et de dépense d'argent, on n'arrive ainsi qu'à ce que nous avons devant nous, à une œuvre fort imparfaite sous plusieurs rapports et qu'il faut frapper d'un désaveu officiel. En ceci, comme en bien d'autres choses, le gouvernement doit inciter, encourager et faciliter ; il doit mettre les plus dignes à même de produire, sous leur propre responsabilité scientifique : mais il doit bien se garder de vouloir exécuter par lui-même. »

G. de Mortillet à Cartailhac, 1<sup>er</sup> décembre 1865 : « Chargé de rédiger la partie

archéologique du *Dictionnaire* qui doit accompagner la carte d'avant la conquête, j'ai recours à vous. Pourriez-vous m'adresser l'indication de tous les monuments ou objets, pierre et bronze, dits celtiques, que vous connaissez, n'importe de quel département, se rapportant à la lettre A, soit que le nom particulier du monument, soit que le nom de la commune sur laquelle il se trouve ou bien qui a fourni l'objet commence par cette lettre? Pour éviter les frais, vous pourrez adresser les renseignements à M. le Président de la Commission de la topographie des Gaules au Ministère de l'Instruction publique, sans affranchir. Vous recevrez du reste une lettre officielle à ce sujet. » Au début de cette lettre, G. de Mortillet annonçait à M. Cartailhac qu'il était nommé correspondant de la carte des Gaules.

23 novembre 1867. Thiers écrit une lettre (dont le texte n'a pas été retrouvé) à l'éloge de la Commission et de ses travaux.

*Messenger de l'Oise*, 1<sup>er</sup> décembre 1868. Un article de A. Demarsy fait l'éloge du *Dictionnaire*, dont il dit que la lettre B est sous presse. Cet article, bien documenté, semble inspiré par la Commission (E. Cartailhac).

E. Cartailhac à G. de Mortillet, 2 janvier 1869 : « Et la Carte des Gaules? Que devient-elle? Et le *Dictionnaire*? Rien ne paraît. »

Du même (écrivant de Toulouse) au même, 3 juillet 1869 : « N'y aurait-il pas moyen de nous procurer le premier fascicule du *Dictionnaire* dont il est assez souvent question et que je n'ai jamais vu? »

7 juillet 1870. En réponse au Ministre, on fait savoir que la Commission, de 1858 à 1870, a dépensé 281.333 fr. 33.

5 juillet 1871. Reprise des travaux de la Commission et note à ce sujet.

*The Academy*, 15 août 1873. H. Gaidoz expose que, sans les goûts archéologiques de Napoléon III, ni la Commission, ni le Musée de Saint-Germain n'existeraient; ces institutions ont heureusement survécu à l'Empire.

En septembre 1873, M. Cartailhac, alors secrétaire de l'Institut des Provinces (fondation d'Arcisse de Caumont, qui dirigeait depuis trente-huit ans les Congrès scientifiques de France), écrit à G. de Mortillet pour lui demander des renseignements sur la Commission de topographie des Gaules et ses publications. Mortillet répond le 12 septembre 1873 :

« Quand la Commission de la topographie des Gaules a publié la liste de ses correspondants, liste que vous possédez, elle n'a pas cru devoir y joindre la liste de ses membres... La Commission n'a pas d'archives proprement dites. Les documents et matériaux, suivant les besoins, sont soit dans le local de la Commission au Ministère de l'Instruction publique, soit chez les membres chargés des divers travaux, soit enfin au Musée de Saint-Germain où se concentre tout ce qui concerne l'archéologie proprement dite.

« Je ne sache pas qu'on ait jamais refusé des renseignements aux personnes qui en ont demandé. Le plus ardent désir de la Commission est de généraliser et de multiplier les recherches et les études. Elle reçoit de partout, de tout le monde, et par contre aide autant qu'elle peut tout ceux qui s'adressent à elle.

« La Commission a publié plusieurs travaux préparatoires qui ont été largement distribués et qui tous sont, je crois, complètement épuisés.

« Son œuvre essentielle consiste à dresser des cartes et à publier des Dictionnaires.

« Une de ces cartes, la carte dite celtique, carte qui contient tous les renseignements antérieurs à la conquête romaine, a paru depuis quelques années. Elle se compose de quatre feuilles. Elle est en vente à la librairie militaire de Dumaine, passage Dauphine à Paris, au prix, je crois, de 30 francs. De temps en

temps on en fait des tirages nouveaux avec corrections et surtout adjonctions.

« Le premier Dictionnaire publié est le Dictionnaire de la Gaule à l'époque celtique. Vous trouverez dans l'*Indicateur* exactement ce qui a paru. Il se vend aussi chez Dumaine. L'*Indicateur de l'archéologue* vous fournira encore sur ce point des renseignements. J'ai là, devant moi, sur mon bureau, une épreuve concernant la lettre F. Un très grand nombre de planches fort belles sont déjà prêtes. Ma carte des cavernes en une feuille, qui devait être distribuée avec la quatrième livraison, est retardée, l'Imprimerie nationale ayant éreinté notre planche topographique. Le graveur a demandé quatre mois pour la remettre en état. »

G. de Mortillet à Cartailhac, 24 septembre 1873 : « La première livraison [du Dictionnaire] se compose de 13 feuilles, la deuxième des feuilles 14-30, la troisième des feuilles 31-41, ce qui conduit à la page 336. La carte des dolmens fait partie de la deuxième livraison.

E. Cartailhac à G. de Mortillet, 26 janvier 1874 : « M. de Barthélemy se plaint que les méridionaux n'ont pas donné à la Commission de topographie des Gaules les bons renseignements qu'elle avait espéré recevoir. »

24 février 1874. G. de Mortillet, en voyant le bon à tirer de la carte des cavernes, se plaint en termes modérés que cette carte, qui est son œuvre, ne porte pas son nom : « Je l'avais préparée pour moi avant d'avoir l'honneur d'être attaché à la Commission... Les correspondants de la Commission n'ont fourni qu'un quart des indications, tout au plus... J'ai fourni les indications, je les ai mises en place et la carte porte : *Dessinée par Chartier*. Dois-je être plus mal partagé que les dessinateurs, les graveurs, les autres auteurs de la Commission ? »

23 juin 1874. Rapport annonçant la terminaison du tome I<sup>er</sup>, avec la quatrième livraison. « La grande carte gallo-romaine se complète... Les questions les plus difficiles sur les voies sont abordées... La grande carte de l'époque franque avance... Elle aura plusieurs milliers de noms anciens... » Suit l'énonciation des personnages éminents qui ont sollicité pour leurs études la grande carte muette oro-hydrographiques en 4 feuilles. « La mission de la Commission est loin d'être terminée. Les événements l'ont entravée; heureusement, plusieurs membres de l'Assemblée nationale peuvent témoigner en sa faveur. »

30 septembre 1875<sup>1</sup>. C. de Saulcy, président, annonce, dans une circulaire, que la Commission prépare les lettres H, I, J, K et que les collaborateurs sont priés de reviser et de compléter les tableaux statistiques qui ont été dressés pour chaque département (on possède un exemplaire complet de ces tableaux).

14 mars 1876. G. de Mortillet expose qu'il a été péniblement surpris de recevoir la carte des cavernes sans son nom; il observe que les modifications et additions faites à son travail sont erronées.

11 mai 1876. M. Servaux, du Ministère de l'Instruction Publique, avertit M. de Barthélemy que la Commission va être prise à partie par la Commission du budget. En réponse, une note parut à l'*Officiel* du 17 juillet, annonçant que l'impression du tome II du *Dictionnaire* a commencé.

6 septembre 1876. Note demandant l'adjonction « indispensable » de Longnon, « déjà auxiliaire depuis plusieurs mois ».

---

1. Cette année parut, à l'Imprimerie Nationale, sous le titre de *Commission de la topographie des Gaules*, une note anonyme de 4 p. in-8°, énumérant les publications faites, commencées ou projetées, les départements où la Commission a subventionné des recherches ou des fouilles, enfin « les collaborateurs les plus actifs. »

16 janvier 1879. Lettre d'Anatole de Barthélemy : « On coupe les vivres (à la Commission) au moment où elle a déjà fait paraître le 1<sup>er</sup> fasc. du t. II, où elle vient de recevoir la médaille d'or à l'Exposition universelle, où elle a déjà fait imprimer 30 planches et la moitié du texte du *Catalogue général des monnaies gauloises*, enfin, au moment où elle est en plein travail. »

13 avril 1879. Lettre d'Alfred Maury (à M. de Barthélemy ?) « Vous m'invitez à me rendre au Ministère pour la reconstitution de la Commission de Topographie des Gaules dont M. Henri Martin prend la présidence... Je figurerai dans la Commission un peu à l'état de revenant et de fantôme. — De la même époque, lettre d'un secrétaire du ministère (1<sup>er</sup> bureau), informant que M. Xavier Charmes compte sur MM. de Barthélemy, Bertrand et Longnon pour s'entendre avec lui sur la réorganisation projetée.

*Journal officiel*, 1<sup>er</sup> juillet 1879. Il est question de la Commission sous le nom nouveau de *Commission de la Géographie historique de l'ancienne Gaule* (celtique, romaine, mérovingienne). On annonce qu'elle va publier : 1<sup>o</sup> la lettre M du *Dictionnaire* ; 2<sup>o</sup> 10 planches de l'Album ; 3<sup>o</sup> 30 planches de monnaies gauloises ; 4<sup>o</sup> la carte de la Gaule avant la conquête ; 5<sup>o</sup> la carte des voies romaines du Nord ; 6<sup>o</sup> la carte de la Gaule au v<sup>e</sup> siècle ; 7<sup>o</sup> la carte des découvertes de monnaies gauloises ; 8<sup>o</sup> la carte des voies romaines du Sud ; 9<sup>o</sup> la carte des cimetières mérovingiens ; 10<sup>o</sup> la carte de la Gaule sous Charlemagne, *pagi* ; 11<sup>o</sup> la carte religieuse de la Gaule sous Charlemagne ; 12<sup>o</sup> un recueil des inscriptions celtiques. — La Commission du budget loue ces projets, mais décide de séparer l'œuvre de la Commission, pourvue d'un budget séparé de 15.000 francs, de celle de la publication des *Documents inédits*.

20 janvier 1880. Un arrêté ministériel, inséré à l'*Officiel* du 2 février, institue la *Commission de géographie historique de l'ancienne France*, ayant pour objet : 1<sup>o</sup> l'achèvement des travaux de la Commission de Topographie ; 2<sup>o</sup> le relevé des lieux dits, 3<sup>o</sup> l'inventaire des pouillés ; 4<sup>o</sup> le recueil des *dictons*, etc. Le président est H. Martin, le vice-président Léon Renier, les secrétaires A. de Barthélemy et A. Bertrand. Membres : A. Maury, G. de Saulcy, Ch. Robert, E. Desjardins, A. Longnon, H. de Villefosse, E. Hamy, De la Noë. Les procès-verbaux des séances, tenues dans une des salles de la Mazarine, sont conservés et indiquent une activité méthodique du 25 février 1880 au 14 mars 1883. Le « romain » et le « mérovingien » ont maintenant le pas sur le préhistorique et le celtique. A. Bertrand communique des articles destinés à la lettre L du Dictionnaire et propose de créer une section nouvelle pour l'étude des enceintes fortifiées ; M. H. de Villefosse reçoit des missions pour vérifier des découvertes. Longnon fait de très nombreuses communications, dont on n'a que les titres (E. Cartailhac).

G. de Mortillet à E. Cartailhac, 13 février 1880 : « La Commission de la Topographie des Gaules, actuellement transformée en Commission de géographie de l'ancienne France, n'a jamais publié d'inventaires de nos menhirs, alignements et cromlechs, encore moins de polissoirs, pierres à bassins et pierres branlantes. Elle a tout simplement donné, et encore dans l'ouvrage d'un particulier (A. Bertrand), une liste des dolmens. »

23 décembre 1880. Il est question, à la Commission, de publier un *Bulletin* de ses travaux, qui serait annexé à la *Revue archéologique* et tiré à part.

12 janvier 1881. M. Cartailhac accuse réception de sa nomination d'auxiliaire.

3 mai 1882. E. Hamy engage la Commission dans un nouveau travail de statistique, relatif à la couleur des yeux et des cheveux des enfants des écoles.

27 décembre 1882. A. Longnon, ayant traité avec la maison Hachette pour la

publication d'un *Atlas historique*, demande s'il peut continuer de faire partie de la Commission ; on répond qu'on tient beaucoup à lui et que les archives de la Commission sont à la disposition des savants.

A cette époque, personne ne travaille plus au *Dictionnaire* et le sommeil persiste pendant huit ans<sup>1</sup>, au bout desquels E. Hamy paraît, le premier, avoir songé à M. Émile Cartailhac pour l'achèvement du *Dictionnaire*.

E. Cartailhac à S. Reinach, 25 septembre 1890 : « Vous me dites que personne ne veut se charger de continuer le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. Cela m'explique pourquoi Hamy me disait, il y a un an : « Il faudrait terminer ce *Dictionnaire*. Sollicitez donc ce mandat ! C'est une affaire qui vous va à merveille. Je vous promets de vous appuyer et je vous garantis le succès. » Moi, naturellement, je n'ai rien sollicité... »

Ce fut le ministère qui sollicita le concours de M. Cartailhac et qui l'obtint.

Le ministre (E. Bourgeois) à E. Cartailhac, 17 novembre 1892 : « Sur l'avis de la Commission centrale du comité des travaux historiques et scientifiques, je vous charge de reprendre et de terminer la publication du *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique*. Permettez-moi de compter sur votre collaboration la plus active et la plus dévouée dans l'accomplissement d'une tâche à laquelle vos travaux antérieurs vous ont particulièrement préparé et dont l'achèvement préoccupe depuis longtemps mon administration ainsi que le Comité... Je vous prie de vous entendre avec M. le D<sup>r</sup> Hamy.

Notre vaillant ami travailla bientôt avec une ardeur dont témoigne le fragment de lettre suivant (11 juin 1893) : « Je ne passe pas une journée sans faire quelques fiches pour le *Dictionnaire archéologique*. J'ai dû reprendre le dépouillement de toutes les publications, soit Revues, soit Sociétés savantes. C'est long, mais j'aboutirai... Même en fixant une limite maxima, 1878 ou 1880, la seconde partie fera paraître, au simple point de vue des trouvailles, l'insuffisance de la première. »

Une lettre plus récente du même savant montre qu'il ne s'agissait nullement pour lui de la *révision* d'une besogne déjà faite ou même bien préparée, mais de la *rédaction* d'un travail très considérable fondé, en partie, sur des dossiers en médiocre état.

« Les auteurs du *Dictionnaire*, (A-L), surtout vers la fin, travaillaient au fur et à mesure qu'il fallait de la copie. Il y avait un inventaire général complet, A-Z, sur fiches, d'Alexandre Bertrand ; mais il était très sommaire. Celui de Gabriel de Mortillet était sensiblement plus détaillé, plus utilisable, mais il n'y en avait qu'un exemplaire et il ne me fut pas communiqué ; il est demeuré la propriété de l'auteur, qui, jadis, lorsque nous avons très hâtivement rédigé la

---

1. La *Revue des Sociétés savantes* (t. VI, 1882) publia une sorte de testament de la Commission, rédigé par A. Longnon, sous le titre : *Rapport sur les travaux de la Commission de Géographie historique de l'ancienne France* (11 p.). Aucune des nombreuses promesses faites dans cet article (réimprimé ci-dessous) n'a été tenue ; Longnon ne pouvait guère se faire d'illusions à cet égard.

liste des mégalithes, me l'avait confié pour les départements de mon territoire (du S.-O.) seulement. J'ai eu en mains (pour mon travail) et j'ai conservé (pour la rendre) toute la correspondance reçue du temps de l'Empire et quelques années après, une liasse pour chaque département, au total une volumineuse quantité de papiers, dont les dessins avaient été systématiquement retirés. J'ai relu, la plume à la main, tous ces papiers souvent précieux, et j'ai joint à ces renseignements le fruit d'une révision des périodiques, des Bulletins des Sociétés, des inventaires départementaux; mais que de fois j'ai mis à profit mes notes personnelles, prises en visitant Expositions, Musées, Collections!...

J'ajoute, parce que cela est à ma connaissance, que tout ce travail était fait sans rétribution.

*Bulletin du Comité*, 1894, p. xci : « M. Cartailhac rend compte de l'état d'avancement du travail que le Comité lui a confié en vue de l'achèvement du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. »

22 novembre 1901. M. Cartailhac ayant fait observer au ministre qu'il y avait lieu de faire réviser les épreuves par des savants spéciaux, compétents sur des questions qui n'étaient pas de son ressort, le ministre annonce, par l'entremise de M. le directeur Liard, que MM. de Barthélemy et Longnon, sollicités par lui, ont bien voulu accepter cette tâche.

2 décembre 1901. M. Liard informe M. Cartailhac que M. Longnon fait des modifications nombreuses sur les épreuves et que la seule lettre M a entraîné ainsi des frais imprévus.

*Bulletin du Comité*, 1912, p. LVII (11 mars) : « M. Cartailhac, répondant à une demande de renseignements, fait connaître au Comité l'état de publication du *Dictionnaire* dont l'achèvement lui a été confié. »

*Ibid.*, 1912, p. 135 (10 juin) : « La section, sur la proposition de M. Reinach, émet le vœu que les feuilles imprimées soient immédiatement livrées au public sous forme de fascicules et que l'impression du *Dictionnaire* soit reprise le plus tôt possible. M. Reinach est chargé de s'entendre, à ce sujet, avec M. Cartailhac et de rechercher avec l'administration le moyen de satisfaire aux désirs du Comité. »

7 octobre 1912. *Lettre de J. Déchelette à S. Reinach* au sujet du *Dictionnaire* (*Rev. archéol.*, 1914, II, p. 325). Au cas où M. Cartailhac y renoncerait, il est prêt à reprendre cette œuvre sous une forme plus modeste et à nouveaux frais.

Après avoir terminé son manuscrit et corrigé de nombreuses épreuves en 1902, M. Cartailhac avait dû, pour divers motifs, renoncer à l'impression du *Dictionnaire*. D'abord, il n'avait pas obtenu la mission en Suisse, au Luxembourg et en Belgique qui lui avait semblé nécessaire pour mettre au point les parties de l'ouvrage relatives à des régions sises en dehors de la France actuelle; ensuite — et cette raison suffisait — le ministère, ayant affecté ses crédits à d'autres besoins, n'avait pas de disponibilités pour la reprise de la publication. Enfin, il faut dire que plusieurs personnes, même parmi les plus compétentes, se résignaient à l'abandon pur et simple de l'entreprise : 1° parce que la partie publiée était médiocre et avait d'ailleurs vieilli; 2° parce que la suite, mise au courant jusque vers 1880, avec des additions çà et là jusque vers 1895, n'était déjà plus à la hauteur de la science et semblait réclamer une nouvelle refonte dont personne n'avait envie de se charger. C'était l'avis de

M. Cartailhac lui-même, qui ne se préoccupait pas de la perte de son travail.

En 1914, M. Poincaré, ayant succédé à M. Bayet à la direction de l'Enseignement supérieur, constata que l'Imprimerie Nationale touchait annuellement une certaine somme pour la garde des feuilles composées, mais non tirées du *Dictionnaire*, c'est-à-dire pour les caractères immobilisés dans les formes. Frappé de cet inconvénient, il demanda au Comité de prendre une décision. Je déclarai que, si les fonds nécessaires étaient réservés pour le tirage, je croyais possible de publier rapidement le texte composé et d'y ajouter la partie manuscrite préparée par M. Cartailhac. Je demandai seulement que MM. Espérandieu et Jullian voulussent bien se joindre à moi pour lire les épreuves et donner les bons à tirer (séance du Comité, 18 janvier 1915). Ces propositions furent adoptées et une somme de 4.000 francs prévue à cet effet sur le budget des impressions de l'année. Je fis alors appel à M. Cartailhac qui, avec la libéralité dont il a donné tant d'exemples, n'hésita pas à envoyer son volumineux manuscrit au Musée de Saint-Germain, redevenu, comme à l'origine, le centre du travail que l'on compte mener à bonne fin — avec le concours, bien entendu, de M. Cartailhac et en rendant toute justice à son grand effort.

Voici, en peu de mots, les raisons dont je me suis inspiré pour me faire l'avocat d'une publication facile à critiquer, non à remplacer :

1° Le *Dictionnaire* a coûté, depuis 1869, des sommes très considérables au budget. Laisser cet ouvrage à l'état de débris inutilisable serait traiter avec trop de désinvolture les deniers publics. Cela s'est vu souvent ; il faut éviter de le revoir.

2° Le *Dictionnaire*, dans son ensemble, comprend trois éléments : A) Des notices précises, très souvent de première main, envoyées par les correspondants du Comité ou rédigées d'après des notes personnelles par M. Cartailhac. Il serait très regrettable de ne pas les publier, vu qu'on n'en trouve pas l'équivalent ailleurs. La mise au jour de ces témoignages est aujourd'hui l'essentiel et importe seul ; le reste est accessoire. B) Des notices sur les tribus de la Gaule, les stations des itinéraires, etc. Il suffit que ces notices soient acceptables ; on peut se dispenser de les compléter ; il serait inutile de les mettre au point à l'aide de dictionnaires et d'ouvrages généraux plus récents et plus détaillés, dont la consultation s'impose toujours aux travailleurs. C) Des planches très bien gravées sur cuivre, reproduisant beaucoup d'objets inédits. Je suis d'avis de les réunir en un fascicule séparé, mais de ne pas faire les frais d'un tirage des cuivres ; il suffira d'en donner des reproductions par un des procédés modernes de similigravure. Des épreuves de ces planches ont déjà été reproduites ainsi, avec réduction, dans beaucoup d'ouvrages ; elles s'y sont parfaitement prêtées. Quant aux cartes<sup>1</sup>, elles ne sont plus utiles, car il en existe de

1. Les savants que ces cartes peuvent intéresser les trouveront au Musée de Saint-Germain, où sont et seront réunies les épaves de la Commission de Topographie, dans la mesure où elles offrent encore quelque valeur.

meilleures ; il faut y renoncer ou les refaire ; je crois plus sage et plus économique d'y renoncer.

Ainsi, pour résumer ma manière de voir, le *Dictionnaire (L-Z)*, préparé par la Commission et par M. Cartailhac, doit être imprimé le plus tôt possible, avec le moins possible de retouches ; il donnera la substance d'une vaste enquête archéologique poursuivie, de 1865 à 1878, sur tout notre territoire ; il donnera même davantage ; mais ceux qui voudraient lui demander ce qu'il ne peut ni donner ni promettre feront bien de renoncer d'avance à s'en servir.

SALOMON REINACH.

#### APPENDICE

##### RAPPORT D'AUGUSTE LONGNON (1882) <sup>1</sup>

La Commission de géographie historique de l'ancienne France, instituée par arrêté ministériel du 20 janvier 1880, ayant été rattachée tout récemment au Comité des travaux historiques et scientifiques, ses membres ont pensé qu'ils devaient présenter au Comité l'exposé des travaux dont ils poursuivent l'élaboration ou la réalisation, et ils ont bien voulu me désigner pour être leur interprète.

Aux termes de l'arrêté qui la constitue, la Commission de géographie historique de l'ancienne France a pour mission, non seulement de terminer les travaux commencés par la Commission de la topographie des Gaules, mais de centraliser tout ce qui peut toucher à la géographie de notre pays, depuis les temps les plus reculés jusqu'aux temps modernes. Le cadre de ses travaux est donc bien autrement étendu que celui des travaux de l'ancienne Commission : il embrasse à la fois l'antiquité et le moyen âge. La Commission, du moins, a décidé que, pour le moment, elle ne dépasserait pas cette dernière limite.

#### I

Son premier soin a été de continuer, à l'aide des matériaux réunis par sa devancière, l'impression du Dictionnaire archéologique de la Gaule qui, aujourd'hui, est parvenue à la fin de la lettre L.

Comme complément du patient monument qu'elle élève ainsi, avec le concours de ses auxiliaires des départements, la Commission de géographie historique prépare une série de cartes archéologiques destinées à familiariser le public, d'une manière non moins prompte que sûre, avec diverses questions dont l'aridité apparente éloigne parfois les esprits, même les plus laborieux. L'intérêt de ces questions, résumées et matérialisées, pour ainsi dire, sous la forme de cartes, s'imposera rapidement à tous.

La Commission de la topographie des Gaules avait publié la carte des cavernes et la carte des dolmens. La Commission de géographie historique donnera très prochainement au public : la carte des alluvions quaternaires où la présence de silex taillés par l'homme a été constatée ; une carte de l'ancienne configuration du littoral de la Gaule, question des plus ardues dans lesquelles les belles études de M. Ern. Desjardins ont marqué un progrès si réel ; une carte des forêts de la

1. Cet admirable rapport, dont il existe des tirages à part, mérite d'être réimprimé comme programme de travaux futurs et comme résumé des résultats importants qu'on en peut attendre.

Gaule, dont le livre bien connu de l'un de ses membres, M. Alfred Maury, est le point de départ; une carte des tumulus et cimetières gaulois; une carte des cimetières mérovingiens de la rive droite et de la rive gauche du Rhin, dressée avec le concours des principaux archéologues allemands.

## II

A côté des cartes archéologiques et topographiques se placent les cartes historiques.

Dans cet ordre de travaux, la nouvelle Commission a mis tout d'abord à son ordre du jour la carte de la Gaule à l'époque du proconsulat de César. Cette carte, déjà connue du monde savant par les épreuves qui en furent distribuées en 1865, a été complètement remaniée. Elle est prête à paraître. Plusieurs problèmes restés obscurs ont été élucidés par une étude nouvelle des textes classiques et des inscriptions romaines. Citons un seul exemple : les limites, jusqu'ici fort controversées, du royaume de Cottius ont pu être déterminées avec précision : c'était déterminer, en même temps, la limite commune de la Gaule et de l'Italie dans les régions alpêtres.

L'ancienne Commission n'avait point jugé nécessaire de dresser une carte particulière de la Gaule pour la période qui s'étend du proconsulat de César au v<sup>e</sup> siècle : elle avait choisi cette dernière date pour celle d'une grande carte en quatre feuilles offrant, avec les circonscriptions territoriales dont la *Notitia provinciarum et civitatum Galliarum* nous a transmis le tableau, le tracé des voies antiques qui sillonnaient le sol de la Gaule. La nouvelle Commission, considérant à quel point l'organisation de la Gaule, du règne d'Auguste à celui de Dioclétien, diffère de celle même du pays durant les deux derniers siècles de l'Empire, a décidé qu'une carte au 1/600.000<sup>e</sup> serait exclusivement consacrée à la période du haut-empire. Sur cette carte figureront uniquement les peuples, les localités et les voies dont l'existence est formellement attestée par les documents (textes classiques, inscriptions, monnaies) antérieurs à Dioclétien. Les localités mentionnées ultérieurement seront réservées pour la carte du v<sup>e</sup> siècle. Plusieurs *vici*, dont l'emplacement était resté douteux jusqu'ici, y figureront, notamment le *vicus Helena* mentionné par Sidoine Apollinaire, *vicus* dont la situation si controversée a été fixée définitivement, croyons-nous, à l'aide de sérieux arguments tirés de considérations topographiques et philologiques toutes nouvelles. Un intérêt particulier s'attachait au *vicus Helena*, théâtre, comme on sait, d'un succès remporté par Aetius sur le roi franc Clodion.

Ces adjonctions, si intéressantes qu'elles soient, n'ont point fait oublier aux commissaires spécialement chargés du soin de préparer la carte du v<sup>e</sup> siècle les questions si importantes de la délimitation des *civitates* à l'époque impériale et du tracé des voies romaines. La première de ces questions, celle des circonscriptions territoriales, résolue, dans sa généralité, par la Commission de la topographie des Gaules, laissait à désirer pour la précision des détails. L'étude des pouillés de nos anciens diocèses, qui est dans le programme de la Commission de géographie historique, et dont je me réserve de vous parler dans quelques instants, permettra d'arriver pour le tracé des délimitations à la plus grande exactitude possible. Bien des desiderata du premier projet ont été déjà comblés. La seconde question, celle des voies romaines, à laquelle la Commission de la topographie des Gaules s'était particulièrement attachée dans les dernières années de son existence, ne craignant pas de répudier, parfois, d'une manière complète,

les tracés qu'elle avait d'abord proposés, exigera sans doute encore de longs mois d'un travail persévérant. Si, en effet, la carte itinéraire de la Gaule romaine est maintenant arrêtée d'une manière à peu près définitive pour les deux tiers du pays, la Commission est plus hésitante que jadis sur le tracé des voies qui avoisinaient le cours inférieur du Rhin. Elle craint, d'un autre côté, que l'absence d'explorateurs locaux, dans certains départements du Midi, ne lui rende impossible d'indiquer autrement que par des lignes ponctuées la direction de plusieurs voies dont font mention les documents itinéraires.

L'itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger, dont la Commission compte faire exécuter prochainement des clichés photographiques, en ce qui concerne la Gaule, restent toujours, comme par le passé, la base principale de nos travaux. La Commission n'a garde, toutefois, d'oublier les nombreux vestiges de vieux chemins qui lui sont signalés. Ces vestiges lui ont souvent révélé l'existence de voies importantes. Ils seront scrupuleusement indiqués partout où ils existent. A ces deux sources d'information est venue s'ajouter une précieuse mine de renseignements : nous voulons parler du répertoire complet des bornes milliaires de la Gaule, auquel M. Héron de Villefosse, qui l'a dressé, a donné deux formes différentes, aussi utiles l'une que l'autre, la forme du catalogue et la forme de la carte. Ce répertoire sera bientôt communiqué aux auxiliaires départementaux de la Commission, dont les avis permettront de l'amener à sa dernière perfection.

Après la topographie, après l'archéologie, après l'épigraphie, la philologie aussi apporte son contingent à l'étude du réseau des voies romaines. Non seulement des dénominations locales, très clairement significatives, révèlent souvent le passage des voies antiques, mais l'étude interne, on pourrait presque dire graphique, des noms de lieux conduit parfois aux résultats les plus heureux. La Table de Peutinger mentionne une station de *Teucera*, identifiée d'une manière certaine avec le village de Thièvres (Pas-de-Calais). Thièvres, philologiquement, ne peut venir de la forme *Teucera*. Nous en avons pu conclure que le nom réel de la station romaine était *Tevara* : *Teucera* est une faute de transcription. L'assimilation indiscutable du *Tincontium* de l'itinéraire avec *Sancois* (Cher) montre que le *t* initial du nom latin a pris, sous la plume du copiste, la place d'un *c*, et conséquemment que le nom primitif était *Cincontium*. Le nom de *Sermanicomagus*, que porte dans la Table une station itinéraire de la cité de Saintes, a été reconnu pour une mauvaise transcription de *Germanicomagus*. Enfin, l'emplacement du *Turecionnum* du même document ayant été reconnu à Tourdon (Isère), on ne peut douter que *Turedonnum* et non *Turecionnum* soit la bonne leçon du nom de cette station. La philologie semble prouver aussi, contrairement à l'avis d'un de nos celtistes les plus éprouvés, que la première partie du nom *Fixtulinum*, attribué à la capitale des *Meldi* (Meaux) par la Table de Peutinger, ne doit pas être considérée comme antigauloise et comme une mauvaise transcription de *latinum* ; car on trouve ailleurs, dans un texte du VI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, un nom de lieu celtique formé du même radical.

### III

Concurremment à l'étude des voies romaines, la Commission de géographie historique recueille les éléments d'un atlas renfermant les plans des *oppida* et

1. Le testament de saint Yricix (Aredius) mentionne une localité du Limousin du nom de *Fixtialum*. (Ruinart, *Gregorii Turonensis opera*, col. 1314.)

enceintes fortifiées dont l'existence paraît remonter à une époque antérieure au xe siècle. La Commission de la topographie des Gaules avait dressé une liste de ces antiques lieux de refuge et de défense, dont le nombre signalé par ses correspondants monte à plus de 350 en France seulement, et dépasse 400, si nous y joignons les renseignements qui nous viennent de Suisse et de Belgique, pays incontestablement gaulois. Un des membres de la nouvelle Commission, M. G. de la Noë, commandant du génie et chef de la brigade topographique au Ministère de la guerre, s'est chargé du soin de diriger la confection de cet atlas. Les *oppida* et enceintes seront classés méthodiquement; les plans seront accompagnés d'un texte archéologique et historique. Déjà MM. Berton et l'abbé Hamard (Oise), le commandant de Coynard (Eure-et-Loir), Finot (Haute-Saône), Bulliot (Saône-et-Loire), de Cessac (Creuse), Castagné (Lot), Port (Maine-et-Loire), l'abbé Ducis (Haute-Savoie), ont apporté à cette œuvre un concours effectif.

La Commission, tout en restreignant ses investigations actuelles aux enceintes antiques abandonnées depuis des siècles, ne repousse pas l'idée de dresser un jour, avec le concours des savants de la France entière, le plan des cités romaines devenues des villes modernes, et elle recevra avec reconnaissance tout ce que ses auxiliaires voudront bien lui adresser à ce sujet.

## IV

La nouvelle Commission a repris pour son compte un projet dont sa devancière avait confié l'élaboration à l'un de ses plus jeunes membres : nous voulons parler d'une édition critique de la *Notitia provinciarum et civitatum Galliarum* ou, pour mieux dire, de la *Notitia* originale et de ses remaniements successifs, édition pour laquelle ont été déjà copiés ou collationnés plus d'une centaine de manuscrits, parmi lesquels figurent des manuscrits des dépôts publics d'Angleterre, de Belgique, de Hollande, de Suisse, d'Allemagne et d'Italie. Cette édition de la *Notitia*, avec le commentaire qui y sera joint, et où l'on étudiera les variations territoriales de chaque *civitas* depuis l'antiquité jusqu'à la Révolution française, formera, en quelque sorte, le portique du recueil général des pouillés de France, dont M. le Ministre a bien voulu charger la Commission de recueillir les éléments. Il n'est pas besoin, Messieurs, d'insister auprès de vous sur les ressources qu'un tel recueil offrira pour les études de géographie ancienne; mais je ne crois point inutile de vous dire que la Commission s'est assurée pour ce travail le concours du savant qui connaît le mieux les documents relatifs à la topographie ecclésiastique, M. Jules Desnoyers. Les inestimables notes recueillies par lui pendant un demi-siècle nous seront d'un précieux secours.

Vous me permettrez de vous citer quelques autres de nos auxiliaires : M. Deschamps de Pas, qui a transmis la copie de textes concernant l'ancien diocèse de Théroouanne; M. Gauthier, archiviste du Doubs, qui prépare la publication des pouillés du diocèse de Besançon; M. Bladé, qui s'est chargé de réunir les documents relatifs à la province ecclésiastique d'Auch; M. l'abbé André, qui nous donne une copie du seul compte de décimes connu du diocèse de Carpentras; enfin le secrétaire de la Commission a déposé dans nos cartons la copie faite

---

1. Cette œuvre ne sera pas une œuvre purement archéologique, car un des membres de la Commission a signalé à plusieurs reprises des textes empruntés, les uns aux chroniques locales, d'autres aux textes topographiques du moyen âge, voire même des textes de date plus récente, qui sont venus éclairer d'un jour imprévu certaines questions de topographie gauloise particulièrement intéressantes.

par lui d'un pouillé de l'évêché de Tréguier rédigé à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, et M. l'abbé Cérés nous a communiqué l'original d'un pouillé du diocèse de Rodez, de la même époque.

La publication du recueil général des pouillés de France réalisera, je ne crois point oiseux de le rappeler ici, le vœu émis en 1747 par l'abbé Lebœuf<sup>1</sup>, dans un court mémoire où le savant historien énumérait les services qu'une telle publication rendrait à l'érudition<sup>2</sup>.

## V

L'étude des noms de lieux a été mise à l'ordre du jour de la Commission par l'arrêté ministériel qui la constitue et qui lui prescrit de faire, avec le concours des correspondants du Comité, des archivistes et des instituteurs, un relevé de tous les lieux dits figurant au plan cadastral de chaque commune. La Commission a voulu répondre immédiatement au désir du Ministre. Ce relevé est déjà achevé pour le département de la Marne, soit pour 667 communes, grâce à la direction qu'a bien voulu imprimer au travail demandé dans cette circonscription M. Pellicier, ancien élève de l'École des chartes, archiviste de la Préfecture. M. Jacob, archiviste adjoint de la Meuse, exécute ou fait exécuter le dépouillement des atlas cadastraux de son département. M. Castagné nous fait espérer le relevé complet des lieux dits du Lot<sup>3</sup>.

La Commission a pu, grâce aux envois qui déjà lui ont été faits, se convaincre de l'importance réelle du nouvel élément d'information qu'elle était chargée de recueillir. Les souvenirs des époques romaine et franque conservés par les lieux dits sont plus nombreux qu'on ne pourrait croire. Le nom des propriétaires de villas romaines, celui des guerriers barbares compagnons d'armes de Clovis ou de Charlemagne, auxquels certains de nos villages doivent aussi leur origine et leur nom, font revivre à nos yeux ces époques reculées. Nous notons au passage, avec intérêt, les innombrables traces de fortifications destinées à défendre le territoire contre les pirates normands d'abord, contre les Anglais ensuite. Nous constatons la popularité de notre épopée nationale, dont l'influence sur plus d'un nom de lieu dit est évidente. Enfin, toute une série de vocables topographiques, dont le sens n'a pas toujours été constaté d'une manière certaine, paraît remonter jusqu'à l'époque celtique, parfois même au-delà, et il n'est point douteux que l'étude comparée des nomenclatures cadastrales ne jette une vive lumière sur quelques-unes des questions qu'ils soulèvent.

1. *Mémoire sur les avantages que l'on peut retirer d'un nouveau Pouillé général du royaume, outre ceux qui sont rapportés dans le procès-verbal de l'Assemblée générale du clergé en 1740.* 4 pages in-4°, imprimées en 1747, à Paris, par Guillaume Desprez.

2. L'enquête à laquelle la Commission se livre pour rédiger l'inventaire général des pouillés de France fait signaler parfois à son intention des documents analogues aux pouillés, mais se rapportant à l'ordre civil. Un de nos plus zélés auxiliaires, M. Castagné, de Cahors, lui a même adressé la copie, qu'elle a acceptée avec reconnaissance, d'un manuscrit de 1510, le *Béluçaise du Quercy*, qui est en quelque sorte le pouillé civil de cette province vers la fin du moyen âge.

3. Rappelons aussi que quelques membres de la conférence de géographie historique de la France, à l'École pratique des hautes études, ont bien voulu, sur la demande de l'auteur de ce rapport, apporter, pour les départements où ils passaient leurs vacances de 1880, leur concours à l'œuvre dont nous parlons : ce sont MM. Argeliès (Seine-et-Marne et Seine-et-Oise), Bouray (Eure), Delachenal (Isère), Durand (Vosges), Gaillard (Haute-Marne), Lex (Marne), Maxe-Werly (Meuse) et Tausserat (Marne).

Mais ce serait être injuste envers la toponomastique que de taire les secours bien autrement importants que les noms des *lieux habités* ont apportés aux travaux de la Commission de géographie historique. Pour parler seulement des ressources que l'étude des noms de lieux fournit à l'ethnographie, je rappellerai que la Commission y a trouvé une sorte de commentaire du chapitre de la *Notitia dignitatum*, où sont énumérés les corps d'auxiliaires barbares cantonnés en Gaule, et qu'elle lui a permis, en outre, de dresser une carte fort curieuse de la colonisation germanique — franque, bourguignonne, wisigothe et saxonne — en Gaule au v<sup>e</sup> et au vi<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'une carte de la colonisation scandinave en Neustrie quatre siècles plus tard, cartes dont les données ne peuvent être mises en doute, puisque leurs résultats sont corroborés, ici par des constatations philologiques<sup>1</sup>, là par la statistique archéologique<sup>2</sup>. Pour les temps antérieurs à la conquête romaine, la Commission a fait également reporter sur des cartes les renseignements que les noms de lieux fournissent au sujet de l'extension des populations ligures et gauloises.

## VI

La nouvelle Commission est encore chargée de terminer le catalogue général, avec planches, des monnaies gauloises connues, publication dont la partie illustrée a été grandement facilitée par les innombrables dessins de notre collègue M. Charles Robert. La première partie de ce recueil, comprenant l'inventaire de la collection du Cabinet de France, est aujourd'hui complètement imprimée, et l'on n'attend plus pour la livrer au public que l'introduction et les tables, dont M. Muret s'occupe avec une louable activité.

## VII

Les travaux poursuivis par la Commission sont, vous le voyez, aussi nombreux que variés. Le concours des savants et modestes travailleurs qui, dans chaque département, étudient le passé de notre pays, lui est de plus en plus nécessaire. La Commission a cherché le moyen de se mettre en communication plus directe avec eux. Un projet d'album archéologique, avec brèves notices à l'appui des planches, a été adopté. Nous vous en soumettons le programme.

Grâce au zèle de MM. le docteur Hamy, Alexandre Bertrand et Muret, les premiers fascicules, relatifs aux temps les plus anciens, à l'archéologie et aux monnaies gauloises, pourront paraître dès que l'autorisation ministérielle aura été obtenue et les conditions de la publication définitivement arrêtées. Quelques-unes de ces monographies seront accompagnées de cartes à petite échelle, pour lesquelles M. le commandant de la Noë prête à la Commission le concours indispensable de son expérience. Nous attendons beaucoup de cette utile innovation.

1. Le mercredi 31 mars 1880, M. Charles Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, m'a déclaré que la limite géographique des principaux caractères du dialecte normand était identique à celle de la colonisation scandinave, telle que je l'indiquais (à l'aide des noms de lieux) sur la carte ethnographique dressée pour la Commission.

2. La limite de la colonisation germanique, telle qu'elle résulte des noms de lieux, diffère peu — elle est seulement un peu plus précise — de la limite fournie par la carte des cimetières mérovingiens qu'a dressée, au nom de la Commission, notre collègue le docteur Hamy.

ALBUM ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIENNE FRANCE  
PUBLIÉ PAR LA COMMISSION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE, AVEC TEXTE EXPLICATIF.

Cet album se compose de trois parties : 1<sup>o</sup> la Gaule indépendante ; 2<sup>o</sup> la Gaule sous les Romains ; 3<sup>o</sup> la Gaule sous les Français.

## PREMIÈRE PARTIE

## LA GAULE INDÉPENDANTE.

*La Gaule avant les métaux.*

## Fascicules.

- I. Terrains d'alluvions contenant des silex taillés.  
 II. } Cavernes habitées. { Cavernes avec silex taillés et ossements d'animaux  
 III. } } d'espèces éteintes ou émigrées.  
 IV. } L'art dans les cavernes.  
 V. Monuments mégalithiques.  
 VI. Armes et instruments de pierre polie découverts sous les dolmens et dans les stations lacustres.  
 VII. L'art et l'industrie en Gaule avant l'introduction des métaux.  
 VIII. Anthropologie de la Gaule à l'époque des monuments mégalithiques.

*La Gaule après les métaux.*

- VIII. Apparition des métaux en Gaule. — Le bronze et l'or sous les dolmens et dans les stations lacustres.  
 IX. Les armes de bronze.  
 X. Les monuments funéraires après l'introduction des métaux. — Inhumation et incinération.  
 XI. Tumulus à inhumation. — Caractère du mobilier funéraire des tumulus à inhumation.  
 XII. Les armes, les vases de bronze et la céramique des tumulus à inhumation.  
 XIII. Les bijoux d'or des tumulus à inhumation.  
 XIV. Cimetières à inhumation sans tumulus. — Cimetières du nord-est de la Gaule (Belgique de César). — Caractère du mobilier funéraire de ces cimetières.  
 XV. Les armes, les bijoux, les chars et la céramique des cimetières du Nord-Est.  
 XVI. Les *oppida* gaulois.  
 XVII. L'émaillerie gauloise.  
 XVIII. Les cimetières à incinération avant les Romains.  
 XIX. } Numismatique gauloise. { 1<sup>re</sup> période.  
 XX. } } 2<sup>e</sup> période.  
 XXI. Les inscriptions celtiques.  
 XXII. L'ethnographie de la Gaule d'après les noms de lieux.  
 XXIII. Les Gaulois de la Cisalpine et de la rive droite du Rhin.  
 XXIV. Les *civitates* de la Gaule sous le proconsulat de César.  
 XXV. Anthropologie de la Gaule à la fin de la période de l'indépendance.

## DEUXIÈME PARTIE

## LA GAULE SOUS LES ROMAINS

## Fascicules.

- I. Les voies romaines.
- II. Les bornes milliaires.
- III. Les inscriptions militaires.
- IV. Les inscriptions municipales.
- V. Les inscriptions religieuses.
- VI. Les inscriptions et les stèles concernant les corporations et les métiers.
- VII. Panthéon gaulois sous les Romains. — Représentations figurées des divinités. — Divinités romaines et divinités gauloises.
- VIII. Cimetières à incinération.
- IX. Cimetières à inhumation.
- X. *Villæ* romaines en Gaule.
- XI. Les mosaïques.
- XII. Le mobilier des *villæ*. Coffrets, clefs, couteaux, etc.
- XIII. Les bijoux, fibules, épingles, etc.
- XIV. Céramique. — Les vases rouges. — Céramique dite de Vichy.
- XV. La céramique brune.
- XVI. La verrerie.
- XVII. Instruments de chirurgie. — Cachets d'oculiste.
- XVIII. Arts et métiers. — Instruments divers.
- XIX. Camps romains et murailles romaines.
- XX. Arcs de triomphe et portes de ville.
- XXI. Édifices consacrés aux jeux publics.
- XXII. Établissements thermaux.
- XXIII. Les ateliers monétaires.
- XXIV. Les *civitates* de la Gaule à la fin de la domination romaine.

## TROISIÈME PARTIE

## LA GAULE SOUS LES FRANCS

## Fascicules

- I. Les cimetières mérovingiens en Gaule.
- II. Les cimetières mérovingiens sur la rive droite du Rhin.
- III. Les armes mérovingiennes.
- IV. Les bijoux mérovingiens.
- V. Céramique mérovingienne.
- VI. Verrerie et émaillerie mérovingienne.
- VII. Inscriptions mérovingiennes.
- VIII. Numismatique mérovingienne.
- IX. Symboles chrétiens de l'époque mérovingienne.
- X. Sarcophages chrétiens de la même époque.
- XI. *Villæ* et cryptes de l'époque mérovingienne.
- XII. Carte de la Gaule mérovingienne d'après les noms de lieux.
- XIII. Le monde germain en Gaule et hors de Gaule à la fin des invasions.
- XIV. } Paléographie mérovingienne... { Diplômes.
- XV. } { Manuscrits.
- XVI. Anthropologie mérovingienne.





ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE, PARIS

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE des INSCRIPTIONS et BELLES-LETTRES

Publications en cours.

MONUMENTS PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

Publiés sous la direction de MM. Georges PERROT et Robert DE LASTEYRIE, membres de l'Institut. Secrétaire de la Rédaction : M. Paul Jamot.

Publication d'art, en format in-4, éditée avec luxe, richement illustrée de clichés dans le texte et de nombreuses planches en héliogravure et héliochromie.

Abonnement par volume : Paris, 40 francs, Départements, 42 francs, Elranger, 44 francs.

La collection des Tomes I à XXI . . . . . net : 750 fr. »

MÉMOIRES CONCERNANT L'ASIE ORIENTALE

Inde, Asie Centrale, Extrême-Orient.

Publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sous la direction de MM. SENART, BARTH, CHAVANNES, CORDIER, membres de l'Institut. Format in-4.

Tome premier, accompagné de 63 planches. . . . . 25 fr. »

Tome second, accompagné de nombreuses planches. . . . . 25 fr. »

Tome troisième (*en préparation*).

RECUEIL DES INSCRIPTIONS GRECQUES CHRÉTIENNES

Première série — *INSCRIPTIONS D'ASIE MINEURE*. Format in-4 à 2 colonnes. 4 fascicules (*sous presse*).

RECUEIL GÉNÉRAL

DES MONNAIES GRECQUES D'ASIE MINEURE

commencé par WADDINGTON, continué et complété par E. BABELON et TH. REINACH. 4 volumes in-4, planches.

Tome I, fasc. 1. Pont et Paphlagonie, 28 planches . . . . . 40 fr. »

— fasc. 2. Bithynie, 35 planches. . . . . 40 fr. »

— fasc. 3. Nicée et Nicomédie, 24 planches. . . . . 40 fr. »

— fasc. 4. Prusa, Prusias, Tius, 13 planches . . . . . 20 fr. »

INSCRIPTIONES GRAECAE AD RES ROMANAS PERTINENTES

auctoritate et impensis Academiae collectae et editae (curante R. CAGNAT).

Format grand in-8.

Tome I, en 7 fascicules . . . . . 19 fr. 75

Tome II (*sous presse*).

Tome III, en 6 fascicules . . . . . 16 fr. 50

Tome IV, fascicules 1 à 5 . . . . . 13 fr. »

INVENTAIRE DES MOSAIQUES

DE LA GAULE ET DE L'AFRIQUE

Première partie. *GAULE*. Tome I en 2 fascicules in-8.

Fasc. I. Narbonnaise et Aquitaine, par G. LAFAYE . . . . . 5 fr. »

Fasc. II. Lugdunaise, Belgique et Germanie, par A. BLANCHET . . . . . 7 fr. 50

Deuxième partie. *AFRIQUE*. 2 volumes in-8, figures.

Tome II. Tunisie, par Paul GAUCKLER . . . . . 10 fr. »

Tome III. Algérie, par G. DE PACHÈRE . . . . . 4 fr. »

Troisième partie. *ALBUM DES PLANCHES*. Format in-4.

Tome I (Gaulle). Fascicules I, II.

Tome II (Tunisie). Fascicules I, II.

Chaque fascicule comprenant 30 planches dont 6 en couleurs. . . . . 15 fr. »

CATALOGUE DE LA COLLECTION L. DE CLERCQ

— Première série. Antiquités assyriennes. Par J. MEYER, de l'Institut. Tomes I, II. Format in-folio. 2 volumes, nombreuses planches.

— Seconde série. Les bronzes, les marbres, les vases peints, les ivoires, antiquités chypriotes, les terres cuites et les verres, bijoux, monnaies, pierres gravées. Tables. Par A. DE RIBBEA. Tomes III à VIII. Format in-4. 6 volumes, nombreuses planches.

L'ouvrage complet, en 8 volumes. Net . . . . . 200 fr. »